



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux citoyens de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 4 6 - 3 - 2 0 2 4

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 JANVIER 2025, LE CONSEIL A ADOPTÉ RÈGLEMENT NUMÉRO 946-3-2024 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX MODIFIANT LE RÈGLEMENT 946-2022 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE REVOIR LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES SERVICES.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À MODIFIER LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX AFIN DE FINANCER LES BIENS, LES SERVICES ET LES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 946-3-2024 ENTRE EN VIGUEUR LE 23 JANVIER 2025, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 946-3-2024)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE